

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Correspondance romaine. — VI Constitution apostolique sur la promulgation des lois et sur la divulgation des actes du Saint-Père. — VII " La parole humaine ". — VIII En quel temps les messes sont plus profitables aux donateurs. — IX Pie X et l'enfant. — X Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 22 novembre

On annonce :

Le temps de l'Avant ;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte pour les orphelins.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 22 novembre

Fête de sainte Cécile V. M., double (dans le diocèse de Valleyfield, double de le cl. avec Oct.) ; mém. du 24e dim. après la Pentecôte ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — II vêpres de sainte Cécile en entier dans le diocèse de Valleyfield, mais ailleurs depuis le capitule de saint Clément P. M., ; mém. de sainte Cécile, du dim. et de sainte Félicité M. ; (dans le diocèse de Valleyfield, mém. de saint Clément P. M. et du dim. seulement).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 29 novembre

Comme le dimanche de l'Avant est privilégié contre tout office de le classe (Rubr. génér. du brev., titre X n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI. Décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754).

J. S.

Prières des Quarante-Heures

MARDI,	24 NOVEMBRE	—	Saint-Jean.
JEDI,	26	"	— Longue-Pointe.
Vendredi,	27	"	— Hochelaga et toutes les autres églises [et chapelles,